DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq : DBVT) a annoncé aujourd'hui que quatre abstracts sont présentés lors du Congrès de l'EAACI (European Academy of Allergy and Clinical Immunology) qui se tiendra à Helsinki, en Finlande, du 17 au 21 juin 2017. Ces abstracts ont été publiés sur le site internet du congrès de l'EAACI aujourd'hui à 8 heures CEST.

« Nous nous réjouissons de participer, avec l'ensemble de la communauté des allergologues, à l'édition 2017 du Congrès de l'EAACI » a déclaré le Dr Pierre-Henri Benhamou, Président et Directeur Général de DBV Technologies. « C'est un moment important pour DBV, puisque nous ne sommes plus qu'à quelques mois d'obtenir nos résultats de phase III pour Viaskin Peanut . Nous présenterons lors du congrès des données sur la plateforme Viaskin , qui continuent de démontrer le potentiel de l'immunothérapie épicutanée dans le traitement des allergies alimentaires. »

Les présentations, sous forme de posters, comprennent une analyse des données immunologiques collectées au cours de l'essai clinique de phase IIb VIPES de Viaskin Peanut auprès de patients allergiques à l'arachide. DBV présentera également des données issues d'une étude préclinique portant sur le potentiel thérapeutique de
Viaskin
Egg, le troisième produit candidat de la société pour le traitement de l'allergie à l'œuf, ainsi que des données mécanistiques précliniques concernant l'immunothérapie
épicutanée
(EPIT).

Données immunologiques de Viaskin Peanut

- « L'immunothérapie par voie épicutanée (EPIT) dans le traitement de l'allergie à l'arachide modifie les réponses IgG4 aux principaux allergènes de l'arachide
»
sera présenté par le Dr
Stef
Koppelman
.

- Numéro de la session : TPS 53
- Numéro de l'affiche : 1363
- Titre de la session : Facteurs de risque et gestion des allergies alimentaires
- Date/Heure : mardi 20 juin/12 h à 13 h 30

Données précliniques sur l'allergie à l'œuf

- « L'immunothérapie par voie épicutanée (EPIT) prévient la réaction anaphylactique causée par l' oeuf chez les souris sensibilisées » sera présenté par la Dr Sophie Wavrin, DBV Technologies.

- Numéro de la session : PDS 2
- Numéro de l'affiche : 0346
- Titre de la session : Immunothérapie - de la réponse immunitaire au traitement dans la vie quotidienne
- Date/Heure : dimanche 18 juin/10 h 30 à 12 h

Recherche sur le mécanisme d'action de l'EPIT

- « Le rôle déterminant des cellules de Langerhans dans l'immunothérapie par voie épicutanée » sera présenté par le Dr Vincent Dioszeghy, DBV Technologies.

- Numéro de la session : PDS 2
- Numéro de l'affiche : 0344
- Titre de la session : Immunothérapie - de la réponse immunitaire au traitement réel
- Date/Heure : dimanche 18 juin/10 h 30 à 12 h

- « Le séquençage des microARN chez les modèles murins sensibilisés à l'arachide et traités par l'EPIT permet de déterminer les changements précoces dans l'expression des microARN
qui influencent la plasticité des lymphocytes
T et la production de cytokines
Th2
»
sera présenté par le Dr
Jorg
Tost
,
CEA-
Institut de Génomique
, CNG, Evry, France
.

- Numéro de la session : PDS 27
- Numéro de l'affiche : 0443
- Titre de la session : Approches translationnelles de l'allergie alimentaire
- Date/Heure : mardi 20 juin/13 h 30 à 15 h

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies a créé le patch Viaskin®, une plateforme technologique totalement brevetée avec de nombreuses applications potentielles en immunothérapie. L'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT®, utilise le Viaskin® pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire sur une peau intacte.
Viaskin
est non-invasif, auto-administré et pourrait permettre une prise en charge en toute sécurité des patients souffrant d'allergie alimentaire, pour lesquelles il n'existe pas de traitements approuvés. Le programme de développement comprend des essais cliniques sur
Viaskin

Peanut
et
Viaskin
Milk, une étude expérimentale sur le
Viaskin
Egg et un essai clinique preuve de concept dans l'œsophagite à éosinophiles. DBV a également développé sa plateforme technologique dans le domaine des vaccins et de certaines maladies auto-immunes pour lesquelles les besoins médicaux sont insatisfaits.

Le siège social de DBV Technologies est à Montrouge, France et la Société a également des bureaux à New York, États-Unis. Les actions sont négociées sur le segment A d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345), intégrée à l'indice SBF120. DBV est également cotée sur le Nasdaq Global Select
Market
sous la forme d'American
Depositary
Shares
, chaque ADS représentant la moitié d'une action ordinaire (mnémonique : DBVT).

Avertissement

Ce communiqué de presse contient notamment des déclarations prospectives sur le potentiel de Viaskin. Ces déclarations et
estimations ne constituent ni des promesses ni des garanties et comportent des risques et des aléas substantiels. Les produits de la Société n'ont, à ce jour, été autorisés à la vente dans aucun pays. Les aléas liés de manière générale avec les activités de recherche et développement, les essais cliniques, ainsi que les examens et autorisations réglementaires y associés, le risque dû au fait que l'historique des résultats précliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais cliniques et que l'historique des résultats des essais cliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais, constituent autant de facteurs qui pourraient donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits ou anticipés dans les présentes. Une liste et une description de ces risques, aléas et autres risques figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au

titre de ses obligations réglementaires, dans les documents et rapports de la société déposés auprès de la Security and Echange Commission aux Etats-Unis, et dans le rapport annuel de la société relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015, ainsi que les enregistrements et rapports qui seront effectués par la société. Les investisseurs existants et potentiels sont avertis qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations prospectives et estimations qui ne valent qu'à la date des présentes. DBV Technologies ne prend aucun engagement de mettre à jour ou réviser les informations contenues dans ce communiqué sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.